



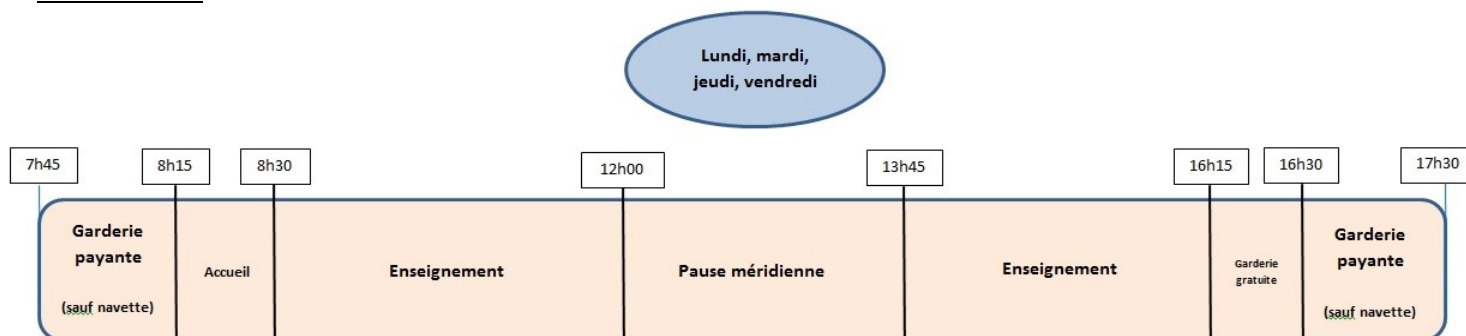
Vailly le 1er août 2019

A L'attention des parents d'élèves de l'école élémentaire de Vailly

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous transmettre les informations nécessaires au bon déroulement de la rentrée des classes du lundi 2 septembre 2019.

Les horaires



Transport scolaire

Les horaires de la navette communale figurent sur le guide des transports 2019/2020 de la Communauté de Communes du Haut-Chablais (www.vailly74.fr ou <http://www.cc-hautchablais.fr/Le-transport-scolaire-401>).

La garderie péri-scolaire

Les enfants seront accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 8h15 et de 16h30 à 17h30. Le tarif de 1,00 € la ½ heure reste inchangé.

Cantine

Le personnel communal assure le service de la cantine. Le tarif de 5,05 € reste inchangé. Le passeport de bonne conduite est reconduit cette année.

Vous pourrez utiliser à partir du 24/08/2019, le portail internet famille eTicket pour les inscriptions de vos enfants à la cantine et à la garderie périscolaire. Les inscriptions et désinscriptions ne pourront se faire que sur ce portail internet. **Pour la semaine de la rentrée (du 02/09 au 06/09/2019), pensez à inscrire vos enfants avant le 30/08/2019 à 8h30.**

Pour les nouvelles familles, les identifiants seront uniquement envoyés à l'adresse mail transmise au moment de l'inscription de votre enfant. VERIFIER ATTENTIVEMENT VOS MESSAGES EN PROVENANCE DU SERVICE eTICKET (y compris les spams)

Les règlements intérieurs de la cantine et de la garderie vous seront remis à la rentrée. Ils sont également accessibles sur le site de la mairie et bientôt sur le portail famille eTicket.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, une permanence sera assurée en mairie le jeudi 29 août 2019, de 16h00 à 18h00.

Nous restons bien entendu à votre disposition et nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enfants ainsi qu'aux enseignants.

Le Maire,
Yannick TRABICHET

